

INFORMATIONS ET REGLEMENT DE LA BOURSE AUX VINYLES



INSCRIPTION ET PAIEMENT

- Pour participer, il faut avoir envoyé un mail à contact@calaiscoeurdevie.fr / Le nombre de places est limité.
- Dimension d'une table : 1.8 mètres environ. Le prix est de 5.00 € la table pour les particuliers et de 8.00 pour les professionnels.
- Le paiement se fait à votre arrivée à l'animateur/trice.

LES VINYLES / K7 / CD

LES VINYLES et divers produits audio doivent être en bon état et propres. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration par un tiers lors de l'évènement.

LIEU, ET DUREE

- La bourse aura lieu au sein de Calais Cœur de Vie, dans la galerie. Les emplacements seront définis par l'organisateur.
- Vous devez arriver au plus tard pour 9 h 30 pour vous installer. Les arrivées après 9 h 45 ne seront pas acceptées.
- Le point de RDV vous sera donné par mail. La Bourse aura lieu de **10 h à 18 h**. POUR LE PUBLIC. Les exposants ne peuvent pas partir avant 18h.

INSTALLATION ET MATERIEL

- Vous disposez d'une ou plusieurs tables en plastique pliantes qui nécessitent des précautions d'installation et de ne pas être trop chargées en poids. Vous devez prévoir votre chaise Tout matériel dégradé devra être remboursé. Aucun contenant ne peut être laissé par terre (cartons, caisses, sacs, accessoires de transport). Ils peuvent être déposés au local annexe.
- Les caddies empruntés doivent être restitués à Carrefour avant 9h45.

ENGAGEMENT

En participant, vous vous engagez :

- à respecter le règlement et à appliquer les règles de sécurité du centre commercial
- à ne pas utiliser d'appareil électrique, à garder les lieux propres, ne pas laisser de déchets et cartons vides.
- A ne pas distribuer des flyers, à ne pas consommer d'alcool sur place.

Les personnes inscrites qui ne viendront pas le jour de l'évènement se verront blacklistés pour les prochains évènements de Calais Cœur de Vie.

Communication : Chaque participant autorise l'Association des Commerçants de Calais Cœur de Vie, 3 rue Neuve 62100 Calais, à reproduire sur tout support et par tout procédé et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), le film et ou l'enregistrement (ci-après les œuvres) me représentant, prises/réalisées dans le contexte des bourses au sein du centre commercial Calais Cœur de Vie.

La présente autorisation est consentie sans aucune limite dans le temps.